

<b>DEPARTEMENT DU FINISTERE</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES</b> <b>MONTS D'ARREE</b> <b>COMMUNAUTE</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS</b> <b>DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>  <b>Réunion ordinaire du 26 novembre 2024</b>
---	--

<b>Membres en exercice</b>	<b>Qui ont pris part à la délibération</b>	<b>Date de la convocation</b>	<b>Date d'affichage</b>
<b>31</b>	<b>24 + 4 pouvoirs</b>	<b>15 novembre 2024</b>	<b>15 novembre 2024</b>

<b>N° délibération</b>	<b>Objet</b>
<b>2024-105</b>	<b>Attribution de subvention aux associations</b>

Le 26 novembre 2024 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

**Étaient présents :**

**BERRIEN :** Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

**BOLAZEC :** Coralie JEZEQUEL

**BOTMEUR :**

**BRASPARTS :** Jean-Yves BROUSTAL, Philippe ROBERT-DANTEC, Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND

**BRENNILIS :** Alexis MANAC'H

**HUELGOAT :** Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Claude MOREL, Jacques THEPAUT, Marie-Brigitte BRETHERS

**LA FEUILLEE :** Annie SALMAS

**LOPEREC :** Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

**LOQUEFFRET :** Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

**PLOUYE :** Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

**SAINT-RIVOAL :** Mickaël TOULLEC

**SCRIGNAC :** Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

**Pouvoirs :** Barbara PERRON à Brigitte COURBEZ, Marie-Noëlle JAFFRE à Alexis MANAC'H, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Grégory LE GUILLOU à Arnaud COZIEN

**Secrétaire de séance :** Annie SALMAS

Rapporteur : Anne ROLLAND

Il est fait part à l'assemblée des demandes de subventions reçues par la collectivité, ces demandes ont été étudiées précédemment en commission Services à la population,

Il est rappelé qu'une délibération définissant des critères d'attribution pour le versement d'une subvention par la collectivité a été prise le 09 avril 2024.

(Jean-François DUMONTEIL et Éric PRIGENT, adhérent chacun une association sollicitant une subvention, ils sont sortis de la salle et ne participent pas à la délibération)

Les demandes de subventions, pour lesquelles un avis de la commission Services à la population du 07 octobre et 18 novembre dernier a été donné, sont présentées.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide le versement d'une subvention aux associations suivantes :

Nom	Objet	Montant attribué
Association Show Patate	Mise en place d'un cabaret itinérant en collaboration avec le Centre Social	500
Association Roc'h des Monts d'Arrée	Organisation 25 <sup>ème</sup> édition	1.000
Association Les Cavaliers des Monts d'Arrée	Entretiens de chemins de randonnée et organisation de la "Randonnée de la Pentecôte"	400
Association Ultra Trail des Monts d'Arrée	Organisation de la 4 <sup>ème</sup> Edition de l'Ultra Trail des Monts d'Arrée	600
Association Club du Setter Anglais	Organisation du championnat d'Europe sur Bécasses non tirées	400
APPMA Brasparts	Entretien des cours d'eau notamment suite aux dégâts de la tempête	500
Association RAOK	Organisation du Festival Roak an Hanv 2 <sup>ème</sup> édition	500
Association Les Amis de l'Ecomusée des Monts d'Arrée	Organisation d'un concert dans le cadre du festival Arrée Voce	500
Association Méharées/La Baraque	Projet construction d'un espace culturel à Saint-Rivoal	1.500
Association O p'ti Boneur	Programmation culturelle 2024	1.000
<b>TOTAL</b>		<b>6.900</b>

Les subventions sont versées à l'issue de la réalisation de l'évènement subventionné.

Pour extrait certifié conforme au registre,  
Le Président,



La secrétaire,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 28 novembre 2024